



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le jeudi 15 juin à 19 h, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête Anik Bois (absence motivée) Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur Don Saliba Jocelyn Martel

La directrice générale, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Dépôt – Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 et rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour à tous les membres du conseil.

1.

312-06-2023
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 19 h 01.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

313-06-2023
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE le Conseil approuve l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

314-06-2023
Dépôt – Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 et rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 176.2 du *Code municipal du Québec* le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe



No de résolution
ou annotation

prévoit le dépôt ainsi que tout autre document dont le dépôt est prescrit par le ministre exceptionnellement pour l'année 2022 avant le 15 juin 2023;

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil autorise le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs a présenté le les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant dont le dépôt est effectué lors de la présente séance.

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur le maire mentionne que M. Jonathan Papin, auditeur de la firme Marcil Lavallée répondra aux questions concernant le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a une personne dans la salle et aucune question n'est posée.

4.

315-06-2023
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Don Saliba

Et résolu

QUE la séance soit et est levée à 19 h 07.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Louise Sista
Directrice générale
et secrétaire-trésorière